



COMMUNIQUE DE PRESSE

A Paris, le 9 février 2026

SIDIANE devient une Organisation Professionnelle d'Employeurs (OPE) et dévoile un plan d'ambition nationale pour structurer la filière du diagnostic immobilier

Réuni en Assemblée Générale Extraordinaire le 5 février, le SIDIANE a adopté à l'unanimité la transformation de son statut pour devenir une **Organisation Professionnelle d'Employeurs (OPE)**. Cette évolution marque une étape structurante pour la filière du diagnostic immobilier, appelée à jouer un rôle central dans la qualité du parc immobilier, la rénovation énergétique et la prévention des risques.

Cette transition s'accompagne d'une **nouvelle gouvernance** adaptée aux ambitions du secteur :

- **Président (mandat tournant 1 an) : Olivier Heaulme**
- **Délégué Général : Denis Mora**
- **Directeur Technique : Philippe Selle**
- **Trésorier : Guillaume Exbrayat**

Le Président tournant délègue une partie de ses prérogatives au Délégué Général, désormais chargé de conduire la stratégie opérationnelle et la mise en œuvre du **Plan de Transformation 2026–2031**, validé par l'Assemblée Générale.

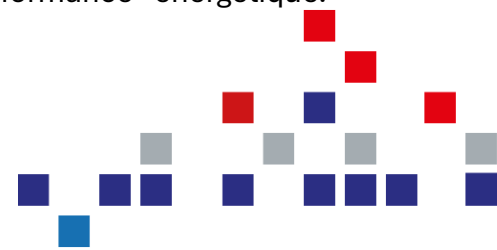
Un plan de transformation ambitieux pour moderniser et structurer la filière

Le SIDIANE engage la filière dans un plan d'action inédit, pensé sur six ans, dont l'objectif est clair : **faire du diagnostic immobilier un pilier officiel et reconnu de la politique du logement, de la transition énergétique et de la prévention des risques.**

Ce plan s'articule autour de **cinq axes majeurs**, qui visent à professionnaliser l'organisation, les pratiques et les leviers d'influence de la filière.

1. Exister : renforcer la représentativité et la capacité d'action

La filière souffre encore d'un déficit de reconnaissance alors qu'elle joue un rôle central dans l'accès au logement, la sécurité sanitaire et la performance énergétique.



Le SIDIANE se donne pour objectif :

- d'**augmenter significativement le nombre d'adhérents**,
- de **fédérer l'ensemble des acteurs**, intégrés comme indépendants,
- et d'**asseoir sa légitimité** dans le paysage institutionnel.

Cette consolidation vise à donner au secteur une voix forte, structurée et entendue.

2. Former : professionnaliser et élargir les compétences

La qualité du diagnostic immobilier repose sur des professionnels hautement qualifiés. Pour accompagner les évolutions réglementaires et répondre aux besoins d'un secteur en tension, le plan prévoit :

- **l'amélioration du dispositif de certification**, intégrant certification individuelle et certification entreprise,
- la **création d'un cursus universitaire Bac+3** dédié au diagnostic immobilier,
- la montée en compétences continue via des formations structurées et harmonisées.

Objectif affiché : **porter le nombre d'opérateurs qualifiés à 16 000 d'ici 2031**, répondant aux besoins croissants liés à la rénovation énergétique.

3. Convaincre : produire la donnée et influencer la décision publique

Le SIDIANE crée officiellement l'**Observatoire de la Donnée du Diagnostic Immobilier**, un outil stratégique pour :

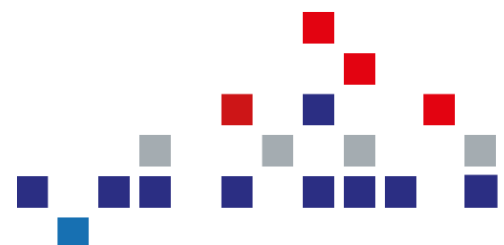
- centraliser les données de terrain,
- objectiver les problématiques sectorielles,
- éclairer les politiques publiques,
- porter des propositions réglementaires crédibles et chiffrées.

Cette démarche vise à positionner la filière comme **acteur d'aide à la décision gouvernementale**, notamment sur le DPE, l'indécence du logement, l'amiante ou la performance énergétique.

4. Valoriser : construire des outils au service des propriétaires et des pouvoirs publics

Le plan prévoit des réflexions approfondies sur :

- la promotion d'un **diagnostic périodique obligatoire** à l'échelle nationale,
- la création d'une **carte d'identité du bien**, numérique, traçable et évolutive,
- l'intégration du **critère d'indécence** dans les politiques publiques,
- une communication de filière renforcée et durable.



L'objectif : **créer de la valeur pour les ménages, pour les professionnels et pour l'État**, tout en renforçant la transparence du marché immobilier.

5. Organiser : structurer durablement la filière

Pour permettre une croissance de long terme, le SIDIANE s'engage dans :

- la construction d'une **Convention Collective** propre au diagnostic immobilier,
- la création d'un **référentiel technique centralisé et unifié**,
- la structuration des relations sociales, des droits et des devoirs des acteurs du secteur.

Cette brique "organisationnelle" est indispensable à la maturité de la filière et à sa reconnaissance institutionnelle.

Une gouvernance rénovée et des commissions renforcées

Les responsables de commissions, élus pour porter le plan, sont :

- **Technique & Qualité : Philippe Selle**
- **Formation & Certification : Dominique Bisaga & Aymeric Gerin**
- **Observatoire de la Donnée & Influence : Guillaume Exbrayat**
- **Social & Communication : Dominique Bisaga & Matthieu Morel**

Chaque commission devient un **bras opérationnel du plan**, avec une feuille de route claire et des objectifs trimestriels.

Une filière en mouvement, enrichie par de nouveaux adhérents

L'Assemblée Générale a également confirmé l'intégration de nouveaux membres issus des collèges A, B et C, ainsi que de nouveaux partenaires technologiques et méthodologiques.

Cette dynamique témoigne de l'attractivité croissante du SIDIANE et de la volonté collective de transformer en profondeur le secteur.

À propos du SIDIANE

Le SIDIANE est l'organisation professionnelle dédiée à la représentation, à la structuration et à la modernisation de la filière du diagnostic immobilier. En devenant une OPE, il affirme son rôle comme interlocuteur central des pouvoirs publics, des opérateurs et des parties prenantes du logement.

Olivier Héaulme
Président

Denis MORA
Délégué Général

contact presse
presse@sidiane.org

